

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22100953

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

10 AOUT 2022

Le Greffier

N° d'entreprise : **0865 346 205**

Nom

(en entier) : **TIMAC AGRO BELUX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Jonction, 4 à 6030 Marchienne-au-Pont**

Objet de l'acte : Mandats d'administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 30 mai 2022

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée décide à l'unanimité de :

- réélire en tant qu'administrateurs Messieurs M. Bielders pour une durée de six ans ;
- réélire en tant qu'administrateurs Messieurs M. Billeret pour une durée de six ans ;

Ces mandats d'administrateurs expireront immédiatement après l'assemblée générale de 2028.

Suite au renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Maurits BIELDERS, les administrateurs décident de le renommer en tant qu'administrateur délégué. A toutes fins utiles, le conseil d'administration confirme que ce mandat d'administrateur délégué s'accompagne des pouvoirs de délégué à la gestion journalière et de représentation conformément aux articles 16 et 17 des statuts

M. Bielders
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 23/08/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).